



No de résolution
ou annotation

Le 23 août 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui tenue à 19 :30 heures au 146, route 195, Lac-Humqui, sous la présidence de Monsieur le maire Gino Canuel et des conseillers : Caroline Dumont, Diane Soucy, Jean-Louis Arsenault, Normand Henley et Marc Michaud.

La conseillère Nancy Malenfant est absente.

Tous formant quorum, ainsi que Maryline Pronovost, secrétaire-trésorière, les invités M. Bertin Denis, directeur du service de service en aménagement et urbanisme, et M. Sébastien Gagné, inspecteur en bâtiment et aménagement.

La séance extraordinaire du conseil municipal a été convoquée conformément à l'article 156 du code municipal deux jours avant la séance.

Accueil par Monsieur le maire.

1. Acceptation de l'ordre du jour

127-21

Proposé par Diane Soucy, appuyée par Caroline Dumont, d'accepter l'ordre du jour.

2. Rencontre avec M. Bertin Denis, directeur de service aménagement et urbanisme

Cette rencontre a lieu pour discuter d'un dossier qui présente des problématiques et qui suscite des interrogations quant aux plans et règlements d'urbanisme.

Elle consiste également à informer le conseil municipal à propos des avis d'infractions et de permettre aux conseillers de poser les questions à divers propos dont les droits acquis.

M. Bertin Denis explique les grandes lignes du dossier et les conséquences des actions et répond aux interrogations du conseil.

3. Fermeture de l'assemblée

128-21

Proposée par Jean-Louis Arsenault, à 21 : 59 heures.

Maire :

Sec.-trés. :
